

Solamocta 697 mg/g powder for use in drinking water for chickens, ducks and turkeys

Autorisé

- Amoxicillin trihydrate

Identification du produit

Dénomination du médicament:

Solamocta 697 mg/g powder for use in drinking water for chickens, ducks and turkeys

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en Anglais

Espèces cibles:

Poulet
Dinde
Canard

Voie d'administration:

Administration dans l'eau de boisson
Voie orale

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en Anglais

800.00 milligram(s) / 1.00 gram(s)

Forme pharmaceutique:

Poudre pour administration dans l'eau de boisson

Temps d'attente par voie d'administration:

Administration dans l'eau de boisson:

-

Poulet

- Viande et abats. 1 day

-

Dinde

- Viande et abats. 5 day

-

Canard

- Viande et abats. 9 day

Voie orale:

-

Poulet

- Viande et abats. 1 day

-

Dinde

- Viande et abats. 5 day

-

Canard

- Viande et abats. 9 day

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QJ01CA04

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Valide

Autorisé en:

Irlande

Disponible en:

Irlande

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en Anglais Italian Latvian Norwegian

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Eurovet Animal Health B.V.

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

1/04/2016

Site(s) de libération des lots du produit fini:

Eurovet Animal Health B.V.

Autorité responsable:

Health Products Regulatory Authority

Numéro de l'autorisation:

VPA10989/064/001

Date de modification du statut de l'autorisation:

1/04/2016

État membre de référence:

Pays-Bas

Numéro de procédure:

NL/V/0288/001

États membres concernés:

Autriche Belgique Croatie Tchéquie Danemark France Allemagne Grèce
Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Pologne Portugal
Roumanie Slovaquie Slovénie Espagne Royaume-Uni (Irlande du Nord)

Pour connaître les événements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet